

Rencontre en visioconférence avec le Ministre sur les conséquences de la crise du coronavirus à l'école

[Facebook](#)

Le SNUipp-FSU a échangé avec le ministère en visioconférence sur les conséquences de la crise du coronavirus à l'école. Les secrétaires généraux sont intervenus sur trois points : la continuité pédagogique, le confinement et les opérations administratives.

[@SNUIPP66](#)

1. Continuité pédagogique

Le SNUipp-FSU :

- On ne peut parler de continuité pédagogique car il ne peut y avoir poursuite du programme ou acquisition de notions nouvelles. Il faut proposer une activité scolaire qui consolide et qui permet de rester dans son métier d'élève. Les parents ne sont pas des pédagogues, ne sont pas vraiment disponibles car en télétravail, et cela sans parler de l'inégalité devant l'équipement et les conditions matérielles d'apprentissage. L'essentiel est de ne pas creuser les inégalités, d'éviter de culpabiliser les familles et d'angoisser les enfants.

Réponses du Ministre :

- La continuité pédagogique qui est un temps de consolidation ne s'oppose pas à l'avancée dans les programmes. Il parle d'incitation à la lecture et veut faire parvenir des livres aux familles qui n'en disposent pas.

- Il confirme qu'il envisage des modules de soutien scolaire gratuits durant la dernière semaine d'août avant l'entrée en 6ème mais également pour tout le monde. Tout est possible, même mettre à profit les colonies de vacances.

- Le ministre envisage de prendre en compte les surcoûts de forfait téléphonique pour les personnels et de mettre à disposition des enseignants un deuxième numéro vert pour ceux et celles accueillant les enfants des personnels soignants.

2. Confinement et déplacements

Le SNUipp-FSU :

- Nous avons insisté sur le fait que les consignes gouvernementales demandent expressément de rester confinés et de télé-travailler. Aucun personnel, aucune famille ne peut être sommé de déroger au confinement, sauf absolue nécessité comme les personnels qui assurent dans les écoles l'accueil des enfants de soignants. On ne peut enjoindre les collègues de travailler dans les écoles ni même d'inciter au déplacement en invitant les équipes à apposer des informations sur les panneaux d'affichage des écoles.

- Nous avons rappelé l'absolue nécessité de protéger les personnels avec savon, gel, masques... Nous avons aussi abordé les questions de la gestion des vacances scolaires, le nombre de regroupements par école, la conduite à avoir si un seul élève se présente, l'illusoire distanciation en maternelle, l'extension des possibilités d'accueil à d'autres personnels que les soignants...

- D'autre part, les directeurs et directrices n'ont pas à fournir des attestations de déplacement dérogatoire, car pour nous c'est contraire à toutes les consignes en usage.

Réponses du Ministre :

- Sur les masques réservés aux soignants, le Ministre n'exclut pas d'en livrer, s'il n'y a plus de pénurie... **S'il n'y avait pas de savon dans un établissement accueillant des enfants de soignants, ce serait pour lui une cause de fermeture.** Il se dit prêt à regarder dans le détail le nombre d'enfants accueillis par site et entend notre demande de cadrage national, c'est ce qu'il a déjà voulu faire avec la lettre aux recteurs.

- Concernant les vacances d'été, le Ministre confirme qu'il n'y a aucun projet de raccourcissement ; les vacances de printemps seraient « de vraies fausses vacances, studieuses, avec une dimension éducative et récréative. » Le ministère dit s'organiser avec les associations et les régions pour équiper en outils numériques les familles.

3. Préparation de la rentrée, carrières, opérations administratives...

Le SNUipp-FSU :

- Dans la perspective de préparation de la rentrée, nous avons demandé un moratoire des opérations de carte scolaire pour se laisser les possibilités d'un débat serein sur les mesures à prendre. Pour le SNUipp-FSU, il faut donc différer et ne pas que le ministère impose des visio-conférences ou autres consultations par mail dans une précipitation décalée de la réalité et des urgences du moment. Par ailleurs, nous avons expressément demandé une dotation supplémentaire pour la carte scolaire afin d'assurer une rentrée plus sereine et lutter contre les inégalités scolaires qui se seront renforcées.

- Ce n'est pas le moment non plus, en termes de mouvement, de tout changer et d'écarter l'expertise des représentants du personnel qui doivent être associés à cette opération comme l'année précédente.

- Nous demandons à ce que le ministère réfléchisse à une solution permettant de tenir les concours enseignants même si le confinement dure longtemps. Il est hors de question de les remplacer par des contractuels à la rentrée.

- A propos des déroulements de carrière des personnels, nous avons souligné que personne ne devait être pénalisé suite au confinement (RDV de carrière non réalisé, report des opérations de promotion : avancement accéléré d'échelon, HC, classe ex...) comme la titularisation des PES.

- Nous avons enfin réclamé le report des opérations d'orientation via Affelnet, qui, maintenues, léseraient les familles les plus éloignées de l'école, et de toutes opérations administratives inutiles.

Réponses du Ministre :

- Le ministère répond que, concernant les épreuves d'admission au CRPE, la DGRH travaille de nouvelles modalités pour le mois de juin.

- Les RdV de carrières seront reportés pour certains afin de "décontracter" le calendrier. L'assurance nous est donnée que personne ne sera lésé. Pour le mouvement intradépartemental, on nous indique que là aussi le calendrier sera décontracté au maximum.

- Sur la carte scolaire, le DGESCO a maintenu la nécessité de tenir les instances sans s'appuyer sur un propos argumenté.

Rencontre avec le DASEN des P.O

Les 3 co-secrétaires du SNUipp-FSU 66 ont rencontré le Directeur académique en visioconférence.

Gestion de la crise dans notre département.

Nous avons rappelé au Directeur académique que pour nous, il est inconcevable de demander à des enseignants et des parents d'élèves de se déplacer pour s'échanger du travail. Tous les enseignants du département maintiennent le lien avec les familles, même par téléphone en payant le forfait. Nous avons aussi affirmé que les directrices et directeurs ne doivent pas prendre la responsabilité d'exposer des personnes au virus en délivrant des autorisations de déplacement.

Nous avons aussi fait remarquer que malgré quelques injonctions contradictoires dans certaines circonscriptions en début d'épisode, les événements sont gérés de manière globalement satisfaisante dans notre département, en comparaison de ce qui peut se faire ailleurs.

Cela ne remet pas en cause le fait que les collègues volontaires manquent de protection et que parfois, certaines familles mettent leur enfant à l'accueil alors qu'une garde serait possible.

Le Directeur académique nous répond que notre administration a voulu commander du matériel en quantité, mais que cela leur avait été refusé (priorité aux soignants).

Protection des enseignants volontaires dans les écoles

Nous avons une fois de plus insisté sur le manque criant de protections dans les écoles. Nombreux sont les enseignants volontaires qui accueillent les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise, mais ce, sans protection complète (savon, gel, gants, masque).

Le DASEN a rappelé que pour le moment, les masques étaient donnés en priorité aux personnels soignants. Il nous a demandé de lui faire remonter toutes les situations d'écoles qui poseraient problèmes en matière de protection.

Pour finir, nous lui avons rappelé qu'il était très difficile de respecter les gestes barrières notamment avec des élèves de maternelle et qu'ainsi, les personnels se mettaient en danger.

En tout état de cause, après chaque sortie à l'extérieur, il est recommandé de laver tout son linge et de prendre une douche immédiatement à l'arrivée à la maison.

Organisation du CTSD carte scolaire le mardi 31 mars

Au moment de l'entretien, nous ne connaissons pas les modalités d'organisation exactes prévues par l'administration.

Nous avons relayé la demande du SNUipp et de la FSU au niveau national de moratoire des opérations de carte scolaire. L'urgence est à la gestion de la crise sanitaire et non à la fermeture de classes. De plus, les représentants du personnel ne peuvent pas exercer leur mission dans des conditions normales.

La réponse est le maintien de la carte scolaire car il faut préparer la rentrée 2020.

Mouvement des enseignants

Nous avons demandé que les décisions concernant l'octroi des missions des collègues PEMF soient données au plus tôt, avant le mouvement. En effet, cela aura une incidence sur le mouvement des PEMF eux-mêmes mais aussi des TRS assurant leur complément de service.

La réponse a été que l'objectif était d'avoir un impact sur les collègues PEMF le plus faible possible. 36 missions seraient proposées, avec 41 PEMF en poste.

Toujours concernant les collègues PEMF, nous avons demandé à ce qu'ils puissent bénéficier d'une bonification applicable largement sur des postes d'adjoints. En effet, bon nombre d'entre eux avaient quitté leur école pour aller travailler dans les écoles d'application de Perpignan. Un dispositif de compensation est à l'étude.

Concernant les modifications de circonscriptions, nous avons demandé que les collègues TRS, TMB et victimes de fermeture de classe concernés puissent bénéficier d'une bonification sur les 2 circonscriptions ; l'ancienne et la nouvelle. Le service du personnel va étudier la question.

Pas de continuité pédagogique mais un lien et une forme d'activité scolaire !

En affirmant un objectif de « continuité pédagogique », le ministre leurre et culpabilise les collègues et les familles. Pour le SNUipp-FSU, il n'y a pas de continuité pédagogique mais **une forme d'activité scolaire maintenue autant que possible ainsi qu'un lien avec les élèves et les familles** avant tout pour les rassurer et les accompagner.

Pas de progression dans les apprentissages, pas de notions nouvelles, seulement de la consolidation.

Enseigner est un métier, il ne peut être délégué aux familles, l'apprentissage se fait à l'école dans un cadre collectif. **Sinon cela creuse encore davantage les inégalités !**

Le SNUipp-FSU construit avec les associations de parents, les chercheurs et chercheuses, les organisations syndicales et mouvements pédagogiques un appel très large sur cette question. Les émissions TV, demandées notamment par ATD-Quart Monde et le SNUipp-FSU, doivent être des moments d'ouverture culturelle et non pas des leçons pour lesquelles les familles sont sollicitées. Le SNUipp-FSU relance son « Observatoire du métier enseignant », pour permettre à la profession de témoigner, d'échanger et de réfléchir sur ces questions essentielles pour l'école et le métier.

Le ministre doit respecter la liberté pédagogique des enseignant.es et faire confiance aux organisations trouvées par les équipes : il ne peut être acceptable que l'institution contrôle les supports de travail, en impose ou exerce des pressions. **Le SNUipp-FSU appelle les collègues à ne pas remplir ces enquêtes.**

Non seulement les collègues ne sont pas bien formés aux supports numériques mais ils et elles utilisent leurs outils personnels (smartphone, ordinateurs...). Les revendications de formation et d'une indemnité d'équipement sont plus que jamais d'actualité.

D'autre part, Le SNUipp-FSU interpelle le gouvernement sur la détresse sociale dans laquelle sont les familles où la difficulté scolaire, culturelle et sociale rend la période invivable. L'école maternelle doit faire l'objet d'une plus grande attention notamment avec des propositions de contenus spécifiques pour poursuivre le lien avec l'école, notamment pour les enfants des familles populaires.

De même, il nous faut alerter dès à présent sur les dérives possibles que pourrait connaître

l'Éducation Nationale : intrusion d'organismes privés et des GAFAM, transformation du métier avec un investissement dans le numérique pour envisager la classe virtuelle, au lieu d'équiper correctement toutes les écoles.

Le SNUipp-FSU affirme qu'enseignant.es, parents et enfants auront besoin d'une coupure lors des prochaines vacances scolaires de printemps. La solidarité pour continuer à accueillir dans les écoles les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise pourra se poursuivre sous la forme du volontariat et ne relève pas que des seuls personnels de l'Éducation nationale. Enfin, l'enquête sur l'état de santé des personnels qui donnerait lieu à l'expression de motifs médicaux est illégale et ne relève pas des missions du directeur et de la directrice d'école.

Confinement, continuité : les consignes du SNUipp-FSU

ICI

Protégez-vous, protégez les autres, limitez drastiquement vos déplacements !

Sur toutes ces questions, nous vous proposons les liens suivants :

- **ICI « La continuité pédagogique et les mensonges »**, *interview de Stéphane Bonnery, Professeur en sciences de l'éducation à l'université Paris 8, dans le Café Pédagogique.*

- **ICI De quoi la « continuité pédagogique » est-elle le nom ?** *Vidéo de Frédéric Grimaud, professeur des écoles et chercheur de l'équipe ERGAPE de l'université de Provence.*

- **ICI Le communiqué de presse de la FSU suite aux propos inadmissibles de Sibeth N'Diaye**

- **ICI Des ressources à utiliser pour le maintien du lien scolaire** sur le site du SNUipp-FSU

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignants dans le département, déchargés d'une partie de leur temps de travail, qui se mettent au service des autres. Cet

engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqués par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants et aussi sur les 25 membres du conseil syndical pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD